bpifrance | SERVIR L'AVENIR

ETI

ENQUÊTE ANNUELLE 2013

bpifrance

27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort cedex
Tél. : 01 41 79 80 00

dgcis
direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services

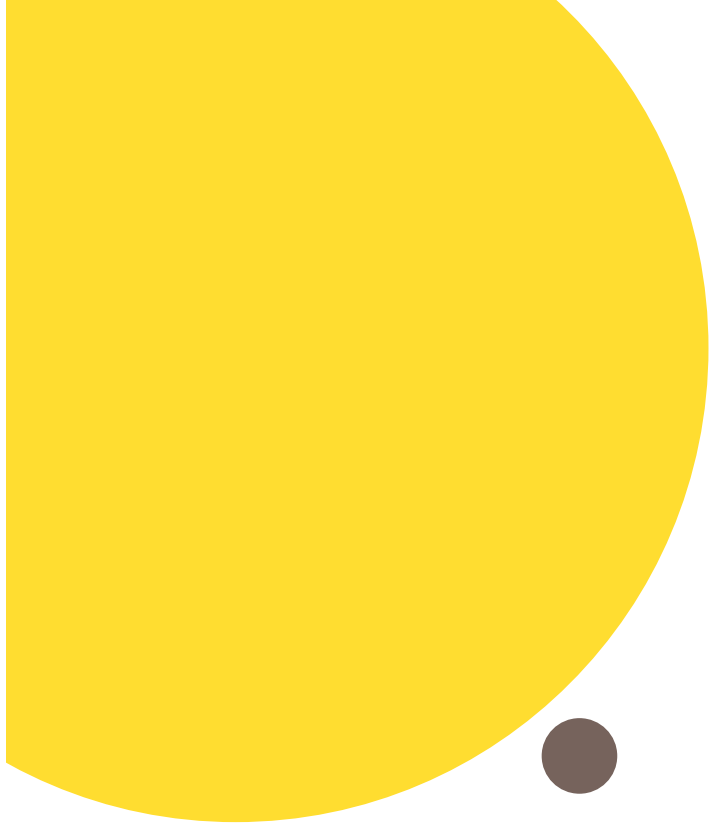

ETI

ENQUÊTE ANNUELLE

SYNTHÈSE 4-7

1 ACTIVITÉ 8-17

2 EMPLOI 18-25

3 SITUATION FINANCIÈRE 26-29

4 CROISSANCE INTERNE 30-33

5 CROISSANCE EXTERNE 34-45

6 FINANCEMENTS EXTERNES 46-53

7 MÉTHODOLOGIE 54-59

SYNTHÈSE

Les ETI sont affectées par le ralentissement persistant de l'économie européenne.
Celles dont le marché est mondial intensifient leur internationalisation lointaine pour assurer leur croissance.

En mars 2013, les ETI françaises sont modérément optimistes quant à l'évolution consolidée de leur activité cette année, conséquence de la stagnation économique dans l'hexagone et du climat récessif qui perdure en Europe. **Le ralentissement des affaires affecte plus les secteurs de l'industrie et de la construction que celui des services aux entreprises.** Seules les ETI dont l'activité est la plus internationalisée, qui sont en majorité de grande taille, semblent échapper à la décélération en cours grâce au dynamisme de leurs filiales à l'étranger, surtout celles situées au-delà de l'Union européenne.

Innovation et internationalisation sont intrinsèquement liées, les ETI innovantes réalisant en moyenne 20 % de leur activité à l'international, soit près de trois fois plus que les « non innovantes ».

L'atonie des affaires s'étant installée en France, **les effectifs des ETI devraient à peine augmenter en 2013,** notamment chez les plus internationalisées qui, *a contrario*, prévoient une vive progression du nombre de leurs salariés hors de France.

Un quart des ETI a créé au moins une filiale l'an dernier, quel que soit le lieu d'implantation, et au moins autant ont des projets de création de filiales en 2013. Par ailleurs, **la croissance externe demeure très dynamique :** un quart des ETI a pris des participations dans d'autres entreprises en 2012 et un tiers pense mener au moins une opération de ce type cette année. 34 % disposent d'une ou plusieurs implantations à l'étranger, de production ou de distribution.

À court terme, 16 % des entreprises ont au moins un projet ferme de création de filiale ou de co-entreprise à l'étranger, soit deux points de plus que début 2012. L'Union européenne demeure la première zone ciblée (6 %), un peu devant l'Asie et l'Europe hors UE (4 % chacune).

L'ensemble des investissements de croissance interne et externe réalisés l'an dernier a été financé à hauteur de 52 % en moyenne par autofinancement et de 44 % par recours à l'endettement et au crédit bancaire, sans changement par rapport à 2010 et 2011.

Cependant, du fait d'une légère contraction des trésoreries en 2012 et surtout de la crainte d'un sensible durcissement de celles-ci dans les mois à venir, les ETI souhaitent simplement maintenir en 2013 le volume des investissements autofinancés et recourir un peu plus à l'endettement et aux concours bancaires.

En 2012, la situation financière des ETI est demeurée relativement saine. Ainsi, la plupart d'entre elles ont obtenu les crédits de trésorerie et à l'investissement nécessaires à leur développement. Cependant, 6 % des ETI ont rencontré des difficultés majeures de financement, tout comme en 2011, la proportion étant plus élevée chez les entreprises fortement internationalisées.

Plus que par les difficultés d'accès au crédit, les ETI nationales se déclarent freinées dans leur développement par une diminution de leurs marges d'exploitation, un problème croissant pour les entreprises françaises depuis l'éclatement de la crise financière en 2008.

—

Cette enquête conjointe **Bpifrance-DGCIS** a fait l'objet d'une synthèse dans « Le 4 pages » de la **DGCIS** (N° 26, juin 2013).

1. ACTIVITÉ

Des prévisions de croissance pour 2013 en sensible retrait sur celles des deux années précédentes.

La stagnation prolongée de l'économie française depuis le début 2012 et les difficultés de l'Europe à sortir de la récession impactent les prévisions d'activité des ETI. En mars 2013, 40 % anticipent une progression de leur chiffre d'affaires (CA) pour l'année en cours et 19 % une diminution, soit un solde prévisionnel[1] à + 21, à comparer à + 32 en mars 2012 et + 49 en mars 2011.

La taille de l'ETI[2] est très discriminante

sur les perspectives d'activité en 2013. Le solde prévisionnel des ETI de 500 salariés et plus, qui ressort à + 26, est deux fois supérieur à celui des ETI de moins de 500 salariés, à + 13. Le ralentissement des affaires se ressent dans tous les secteurs d'activité. Il est un peu plus prononcé dans l'industrie et la construction, où le solde prévisionnel perd 15 points en douze mois à + 16, que dans les services[3], où il se contracte de 11 points à + 29.

Les ETI « très internationalisées »,

qui réalisent plus du quart de leur activité à l'international (production exportée + activité des filiales à l'étranger), conservent un réel dynamisme, avec un indicateur prévisionnel d'activité à + 35, en hausse de 3 points sur un an. En revanche, les ETI moins fortement ou pas du tout internationalisées (moins du quart du CA à l'international) anticipent une sensible décélération de leur activité en 2013, avec un solde prévisionnel en baisse de 15 points à + 17.

Sans surprise, **l'innovation se confirme comme un élément majeur de soutien de l'activité.**

En effet, les ETI classées « innovantes » (cf. encadré ci-après) ont un indicateur prévisionnel d'évolution de leur activité en 2013 à + 27 contre + 11 seulement pour les «non innovantes».

(1) Solde d'opinion : cf. méthodologie.

(2) Définition des ETI : cf. méthodologie.

(3) Activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de soutien, information et communication, enseignement, santé et action sociale, activités immobilières, activités financières et autres activités de services.

- **PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ DES ETI EN 2013**
  EN SOLDE D'OPINION

	PART DES ETI CONCERNÉES	SOLDE D'OPINION	SOLDE D'OPINION Rappel mars 2012
TAILLE			
< 250 salariés	14 %	+13	+12
250 à 499 salariés	39 %	+12	+27
500 à 4 999 salariés	47 %	+26	+43
SECTEURS			
Industrie, construction	33 %	+16	+31
Commerce, transport, hébergement	37 %	+18	+27
Services	30 %	+29	+40
PART DU CA À L'INTERNATIONAL EN 2012			
Moins de 5%	61 %	+17	+32
5% à moins de 25%	18 %	+16	+32
25% et plus (ETI très internationalisées)	21 %	+35	+32
CLASSIFICATION "INNOVANTES"			
ETI innovantes	59 %	+27	+40
ETI non innovantes	41 %	+11	+20
ENSEMBLE DES ETI	100 %	+21	+32

Lecture : 47 % des ETI emploient de 500 à 4 999 salariés. Le solde prévisionnel d'évolution de leur activité en 2013 s'établit à + 26 contre + 43 prévu en mars 2012 pour cette année-là.

Source : enquête **Bpifrance - DGCIS** auprès des ETI.

ETI et innovation : répartition des ETI selon leur caractère innovant

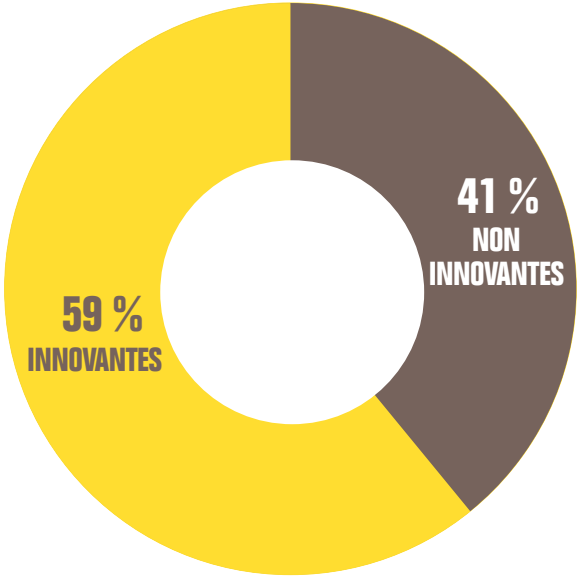

ETI innovantes : caractérisation des actions au cours des 3 dernières années

Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins une des cinq mesures suivantes au cours des trois dernières années :

- Financé des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R&D. — 80 %
- Acquis une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie. — 19 %
- Déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle. — 54 %
- Développé pour le compte de tiers un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré. — 35 %
- Commercialisé un nouveau produit, bien ou service, (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits précédemment existants) ou utilisé un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation ou d'organisation. De plus, aucun produit ou procédé analogue n'était déjà commercialisé ou utilisé par des concurrents. — 39 %

Source : enquête **Bpifrance - DGCIS** auprès des ETI.

La demande a fléchi en 2012 et est attendue plutôt en baisse en 2013

Le niveau des carnets de commandes ou réservations de 2012 est jugé insuffisant, avec un solde d'opinion à - 9[1] contre + 5 l'année précédente. Entre-temps, le redressement économique espéré par les ETI nationales début 2012 a fait long feu. Aucune catégorie d'Entreprise de taille intermédiaire n'a échappé au ralentissement, y compris celles classées « innovantes » (indicateur à - 10 contre + 9 douze mois plus tôt) et celles « fortement internationalisées » (- 6 contre + 21).

En outre, les anticipations d'évolution de la demande en 2013 restent mal orientées, 14 % des ETI escomptant une amélioration et 23 % une diminution, ce qui donne un solde d'opinion prévisionnel négatif à - 9. La tendance au recul est plus ou moins prononcée selon les caractéristiques des entreprises.

Les perspectives sont un peu moins sombres que la moyenne pour les ETI de plus de 500 salariés (indicateur prévisionnel à - 4), pour celles qui innovent (- 4) et pour celles qui disposent de plus du quart de leurs effectifs hors de l'hexagone (- 1).

(1) Solde des pourcentages des opinions opposées : 11 % « bien garnis », moins 20 % « faibles » en 2012.

Exportations : les objectifs 2012 ont à peine été atteints et les prévisions pour 2013 sont encore modérées

Les ETI qui réalisent au moins le quart de leur activité à l'international ont légèrement dépassé leurs objectifs d'exportation (indicateur en solde d'opinion à + 3), contrairement à celles dont le poids de l'international dans l'activité est compris entre 5 % et 25 % (indicateur à - 12).

Les perspectives d'évolution de l'activité export en 2013 sont assez positives chez les ETI « fortement internationalisées », dont l'indicateur d'opinion prévisionnel ressort à + 27, au lieu de + 24 début 2012. Elles sont un peu inférieures chez les ETI « moyennement internationalisées » (5 % à 25 % du CA à l'international), avec un indicateur à + 19, en hausse de 2 points sur un an. À ce niveau, les anticipations d'évolution des ventes à l'international demeurent proches des prévisions de 2012 mais, cependant, nettement moins optimistes que deux ans auparavant, où l'indicateur ressortait respectivement à + 53 pour les « fortement internationalisées » et + 36 pour les « moyennement internationalisées ».

Activité des ETI à l'international

Près de deux ETI sur cinq ont une activité à l'international. Le pourcentage moyen du chiffre d'affaires réalisé hors de France est de 14 % et 21 % des ETI font au moins le quart de leur activité en dehors de l'hexagone. La taille des ETI a peu d'influence sur le poids moyen de l'international dans l'activité consolidée : il est de 12 % pour les ETI de moins de 500 salariés et de 17 % pour celles de 500 à 4 999 salariés. En revanche, l'innovation est un facteur très discriminant : les ETI classées innovantes font en moyenne 20 % de leur activité à l'international, soit près de 3 fois plus que les « non innovantes ». Six ETI très internationalisées sur dix appartiennent au secteur de l'industrie. En moyenne, 65 % de l'activité internationale des ETI se fait au sein de l'Union européenne et 35 % dans le reste du monde.

- **RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL**

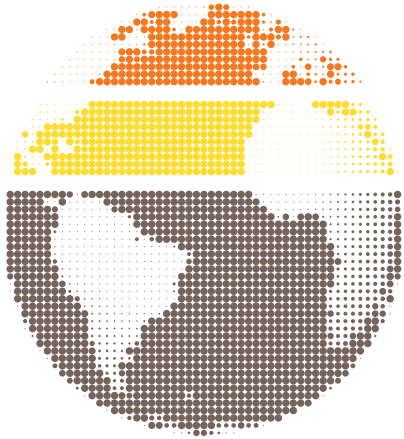

21 % **FORTE** INTERNATIONALISATION
DE 25% ET PLUS DU CA

18 % INTERNATIONALISATION **MOYENNE**
DE 5 À MOINS DE 25% DU CA

61 % **PAS OU PEU** D'INTERNATIONALISATION
MOINS DE 5% DU CA

Source : enquête **Bpifrance - DGCIS** auprès des ETI.

2. EMPLOI

Progression modérée des effectifs en France, un peu plus vive à l'étranger.

Emploi

- **RÉPARTITION PAR CLASSE D'EFFECTIF AVEC VENTILATION DES EFFECTIFS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER**

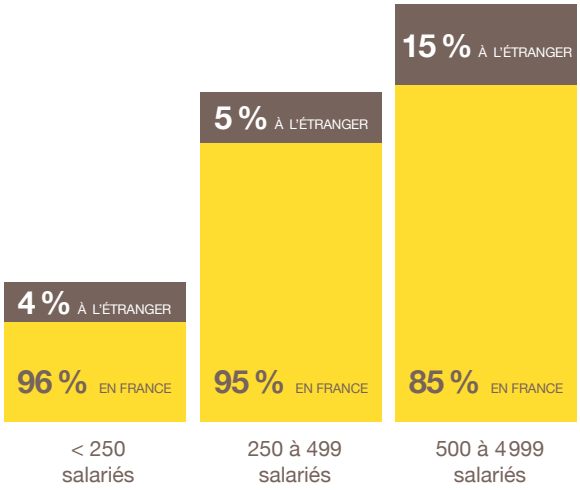

Plus de la moitié des ETI a moins de 500 salariés.

La moitié des ETI a moins de 450 salariés (moins de 409 en France) et un quart plus de 800 (plus de 687 en France). En 2012, 87 % des effectifs salariés des ETI se situent en France et seuls 13 % à l'étranger.

- **RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART D'EFFECTIF EN FRANCE**

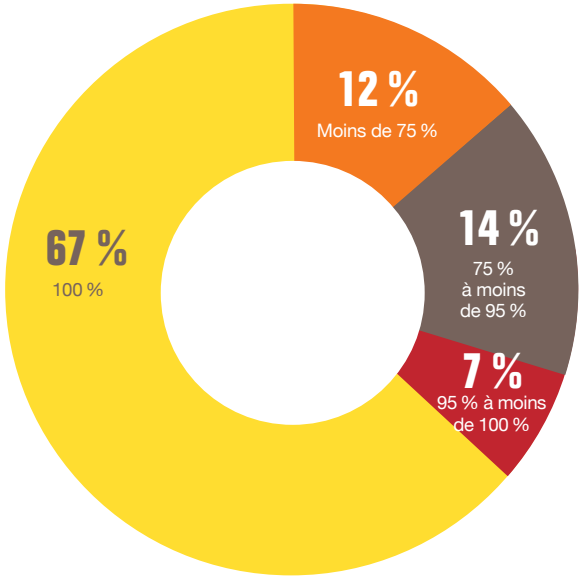

Les ETI sont principalement implantées en France : 67 % y ont la totalité de leur effectif et 88 % y ont plus des trois quarts.

Les 12 % d'ETI ayant moins de 75 % de leur effectif en France sont pour plus des deux tiers des entreprises de 500 salariés ou plus.

Une progression des effectifs qui décélère en France…

Sur l'année 2013, 26 % des ETI prévoient d'accroître leurs effectifs sur le sol national, tandis que 20 % pensent les réduire. Le solde d'opinion prévisionnel pour la France est donc faiblement positif, à + 6 contre + 20 en 2012 et + 23 en 2011.

La progression des embauches devrait se faire essentiellement dans le secteur tertiaire, c'est-à-dire les services (indicateur à + 11) ainsi que dans le commerce, les transports et le tourisme (+ 9). En revanche, les effectifs des ETI devraient être quelque peu réduits en 2013 dans l'industrie et la construction (- 4).

En terme de taille salariale, **la croissance des effectifs dans l'hexagone proviendrait quasi exclusivement des ETI de plus de 500 salariés,** dont l'indicateur prévisionnel d'emploi ressort à + 12 pour la France.

… tandis qu'elle s'accélère à l'étranger

Alors qu'elles envisagent de réduire leurs effectifs en France, les ETI de l'industrie et de la construction prévoient leur sensible progression à l'étranger, avec un indicateur prévisionnel à + 15, comme en 2012. Dans les services, les intentions d'embauche sont également proportionnellement plus fortes hors de France (solde d'opinion de + 18) que sur le territoire national (+ 11).

Les ETI innovantes souhaitent vivement développer leurs effectifs à l'étranger, avec un indicateur à + 16, à comparer à + 2 chez les non innovantes. En matière de taille d'entreprise, les plus importantes des ETI, celles qui dépassent 500 salariés, disent vouloir accroître plus fortement leurs effectifs à l'étranger (+ 19) qu'en France (+ 12), contrairement aux prévisions de mars 2012 (respectivement + 13 et + 25).

En toute logique, les ETI les plus fortement internationalisées, celles qui en 2012 disposent de plus du quart de leurs effectifs à l'étranger, annoncent une vive progression du nombre de leurs salariés hors de l'hexagone (+ 38), tandis qu'elles pensent légèrement le réduire en France (- 3).

• PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DES ETI EN 2013

EN SOLDE D'OPINION

	PART DES ETI CONCERNÉES	ÉTRANGER (Rappel mars 2012)	FRANCE (Rappel mars 2012)
TAILLE			
< 250 salariés	14 %	-4 (-2)	+3 (+6)
250 à 499 salariés	39 %	+6 (+5)	-2 (+19)
500 à 4 999 salariés	47 %	+19 (+13)	+12 (+25)
SECTEURS			
Industrie, construction	33 %	+15 (+15)	-4 (+18)
Commerce, transport, hébergement	37 %	-1 (+1)	+9 (+12)
Services	30 %	+18 (+9)	+11 (+29)
PART DU CA À L'INTERNATIONAL EN 2012			
Moins de 5%	61 %	+1 (+1)	+5 (+19)
5% à moins de 25%	18 %	+18 (+8)	+14 (+14)
25% et plus (ETI très internationalisées)	21 %	+32 (+24)	+0 (+25)
PART DES EFFECTIFS EN FRANCE EN 2012			
Moins de 75% (ETI très internationnalisées)	12 %	+38 (+38)	-3 (+27)
75% à moins de 95%	14 %	+32 (+11)	+22 (+20)
95% à moins de 25%	7 %	+17 (+15)	+11 (+27)
100%	67 %	+1 (+0)	+4 (+17)
CLASSIFICATION "INNOVANTES"			
ETI innovantes	59 %	+16 (+14)	+6 (+24)
ETI non innovantes	41 %	+2 (-1)	+5 (+13)
ENSEMBLE DES ETI	100 %	+10 (+8)	+6 (+20)

Source : enquête **Bpifrance - DGCIS** auprès des ETI.

3. SITUATION FINANCIÈRE

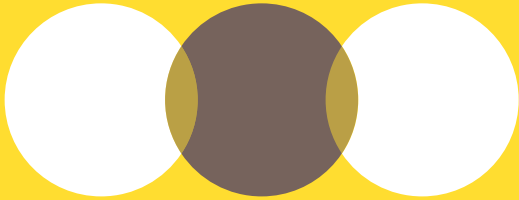

Les tensions de trésorerie se sont un peu accrues en 2012 et les ETI craignent une accélération des difficultés en 2013.

La situation de trésorerie des ETI s'est durcie en 2012, 24 % des dirigeants estimant qu'elle a été « difficile » et 18 % seulement qu'elle a été « aisée ». En mars 2013, l'indicateur de la trésorerie passée ressort ainsi à - 5 contre respectivement - 2 début 2012 et + 3 début 2011.

Ni le secteur d'activité ni la classification innovante de l'entreprise n'ont d'incidence sur l'état de la trésorerie. Toutefois, **les tensions sont un peu moins fréquentes que la moyenne dans les ETI de moins de 250 salariés (indicateur à + 1) et dans celles dont plus de 5 % des effectifs sont basés à l'étranger (indicateur à + 2).**

Les prévisions d'évolution de la trésorerie en 2013 sont assez pessimistes, 24 % des entreprises anticipant une dégradation contre 10 % seulement une amélioration. Le solde prévisionnel de la trésorerie future ressort donc à - 14, au lieu de - 7 un an plus tôt.

Il n'y a pas d'écart significatif selon le secteur d'activité, la taille salariale ou le niveau d'internationalisation des ETI. En revanche, les entreprises non innovantes (indicateur prévisionnel à - 20) sont plus inquiètes sur l'évolution à venir de leur trésorerie que celles qui sont classées innovantes (- 9).

4. CROISSANCE INTERNE

Progression encore soutenue en 2012 mais net ralentissement attendu en 2013.

Les ETI ont été interrogées sur l'évolution du volume global de leurs investissements physiques[1] et immatériels[2] de 2012 par rapport à ceux de 2011. Pour 40 % d'entre elles, ils ont augmenté et pour 18 % diminué. L'indicateur d'évolution des investissements de croissance effectués au cours de l'année précédente ressort ainsi à + 22, soit 5 points de moins que dans l'enquête de mars 2012.

Les ETI des services ont fortement accru leurs investissements internes, avec un indicateur culminant à + 33 contre + 30 l'année précédente. À l'opposé, la croissance des investissements a sensiblement ralenti dans l'industrie et la construction, où l'indicateur a perdu 17 points à + 12. Enfin, l'indicateur a légèrement fléchi, à + 20 contre + 24, pour les ETI du groupe « commerce, transport et tourisme ».

Ni la taille salariale ni la classification innovante ne sont discriminantes sur l'évolution des investissements en 2012. En revanche, les ETI qui réalisent plus du quart de leurs ventes à l'international ont un indicateur d'investissement à + 28, supérieur de 6 points à celui des autres ETI.

Les intentions de développement des investissements en 2013 sont en nette décélération, avec un indicateur prévisionnel à + 5 seulement contre + 17 en 2012 et + 31 en 2011. Dans tous les secteurs d'activité, les prévisions d'investissement sont à la stabilité, sauf dans les services où elles sont encore en hausse significative, avec un indicateur à + 14.

Les ETI classées innovantes anticipent une légère hausse des investissements internes, avec un indicateur à + 9, alors que les autres prévoient un simple maintien au niveau de 2012. Les prévisions d'investissement en 2013 sont indépendantes de la taille salariale et du niveau d'internationalisation.

(1) Investissements physiques : immobilier, outil de production…
(2) Investissements immatériels : R&D, formation, labels…

5. CROISSANCE EXTERNE

De très nombreuses opérations réalisées et envisagées, un peu plus souvent par prise de participations que par création de filiales.

Un quart des ETI françaises a créé au moins une filiale en 2012, comme au cours des deux années précédentes

Plusieurs facteurs sont discriminants pour la création de filiales, indépendamment de la localisation nationale ou internationale de celles-ci.

- **LE TAUX DE CRÉATION D'AU MOINS UNE FILIALE EN 2012 EST SIGNIFICATIVEMENT SUPÉRIEUR À LA MOYENNE (24 %) POUR LES ETI DES CATÉGORIES SUIVANTES :**



Les projets de création de nouvelles filiales en 2013 sont en hausse

27 % des ETI envisagent de créer au moins une filiale dans l'année, soit 5 points de plus que prévu en 2012.

La proportion d'ETI ayant l'intention de créer une ou plusieurs filiales en 2013 est identique quel que soit le secteur d'activité.

- **ELLE EST EN REVANCHE PLUS ÉLEVÉE QUE LA MOYENNE DANS LES ENTREPRISES PRÉSENTANT LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES :**



Un quart des ETI a pris des participations dans d'autres entreprises en 2012 et un tiers envisage de le faire en 2013

27 % des ETI ont mené de telles opérations en 2012 contre 30 % en 2011.

- **CES ENTREPRISES SONT PROPORTIONNELLEMENT PLUS NOMBREUSES DANS LES CATÉGORIES SUIVANTES :**

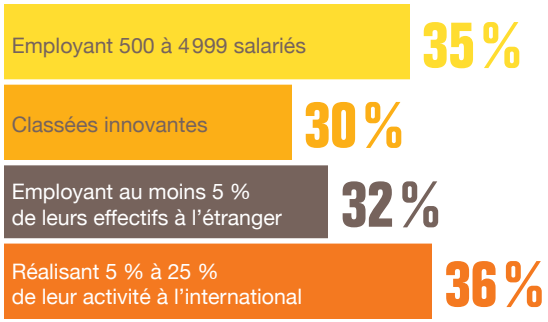

Les ETI qui disposent de ce type de profil ont aussi plus souvent que la moyenne (33 %) des projets de prises de participations en 2013.

Une ETI sur six a un projet ferme de création de filiale ou de prise de participations à l'étranger

- **RÉPARTITION DES 16 % D'ETI AYANT UN OU PLUSIEURS PROJETS À L'ÉTRANGER PAR ZONE D'IMPLANTATION**
(Rappel pour 14 % en 2012)

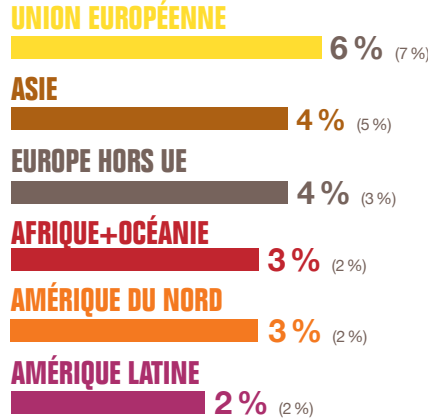

Lecture : 6 % des ETI ont un projet à court terme dans l'UE contre 7 % en 2012.

L'Asie apparaît comme la deuxième zone d'implantation ciblée après l'Union européenne, à égalité avec l'Europe hors UE.

Parmi les ETI qui ont des projets fermes d'implantation à l'international, les 4/5 possèdent déjà au moins une filiale à l'étranger.

Source : enquête **Bpifrance - DGCIS** auprès des ETI.

Des investissements de croissance toujours majoritairement autofinancés…

- **PLAN DE FINANCEMENT MOYEN DES INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE DES ETI RÉALISÉS EN 2012**
  (Rappel en 2011)

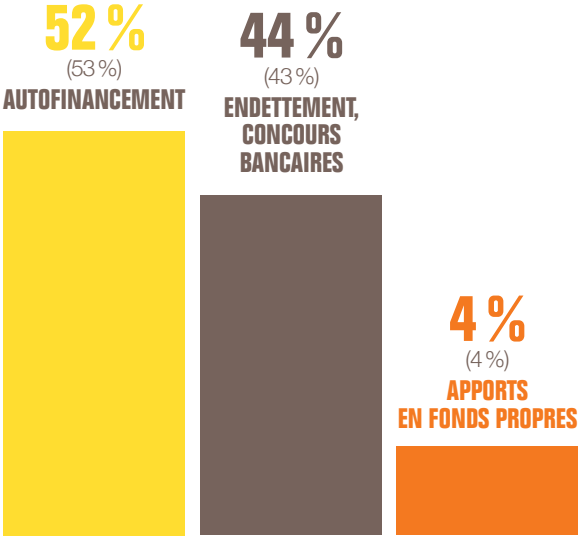

Source : enquête **Bpifrance - DGCIS** auprès des ETI.

… avec le souhait d'un recours plus important à l'endettement et aux concours bancaires en 2013

Si les investissements de croissance interne sont prévus en faible hausse cette année, les opérations de croissance externe annoncées apparaissent toujours en vive expansion.

En conséquence, les besoins de financement des ETI sont vraisemblablement assez supérieurs en 2013 à ceux de 2012.

Elles pensent maintenir le volume de l'autofinancement, avec un solde prévisionnel à - 1. De même, le financement par des apports en fonds propres, qui s'est limité à 4 % des besoins en moyenne en 2012, resterait marginal avec un indicateur prévisionnel à - 5.

En revanche, **les ETI souhaitent sensiblement plus recourir à l'endettement et aux concours bancaires, l'indicateur prévisionnel pour ce type de financement s'établissant à + 11.**

Implantation des ETI à l'étranger

Les ETI dans leur ensemble ont en moyenne 1,8 filiale implantée à l'étranger. Toutefois, seules 34 % des ETI ont au moins une implantation hors de France.

L'analyse qui suit porte sur cette population.

Ces ETI ont en moyenne 5,3 filiales. Ce chiffre augmente bien évidemment avec le poids de l'international dans l'activité : les ETI très internationalisées, qui représentent 46 % de cette population (vs 21 % pour l'ensemble des ETI), disposent en moyenne de 7,1 filiales hors de France, celles moyennement internationalisées de 4,3 filiales et celles pas ou peu internationalisées de 2,9 filiales.

Près des deux tiers (62 %) des filiales et co-entreprises à l'étranger dépendent d'ETI très internationalisées et 87 % d'ETI innovantes.

• **PROPORTION DES ETI AYANT AU MOINS UNE FILIALE À L'ÉTRANGER SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL**

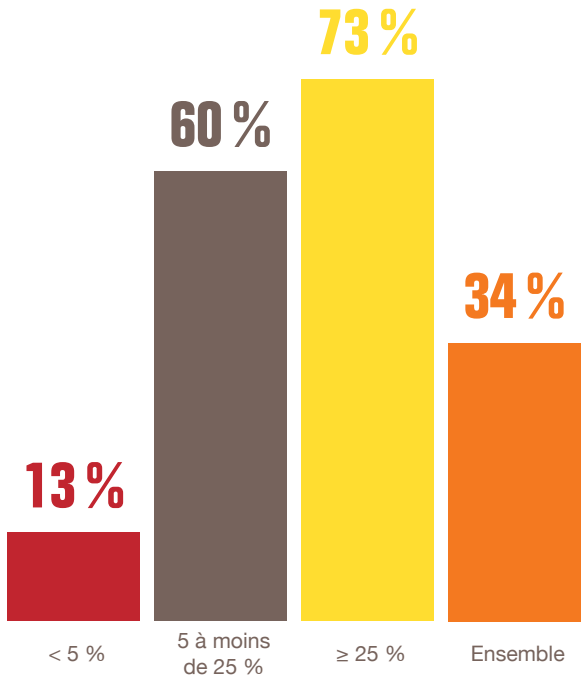

Base : ensemble de l'échantillon d'analyse.

Source : enquête **Bpifrance - DGCIS** auprès des ETI.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES À L'INTERNATIONAL ET LE TYPE DE LA FILIALE

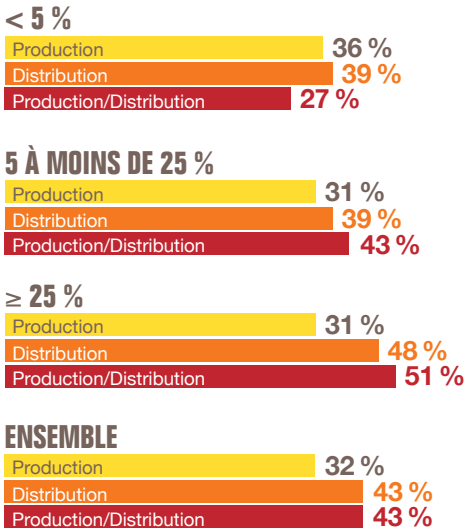

Base : ETI ayant au moins une filiale à l'étranger.

La nature des implantations à l'étranger, de production et/ou de distribution, dépend du degré d'internationalisation.

Les ETI peu ou pas internationalisées ont des filiales plus spécifiquement dédiées soit à la production soit à la distribution, alors que les filiales des ETI très internationalisées sont plus généralement mixtes.

Source : enquête **Bpifrance - DGCIS** auprès des ETI.

• ZONES D'IMPLANTATION À L'ÉTRANGER DES ETI



77 % UE
34 % ASIE
29 % AFRIQUE + OCÉANIE
26 % AMÉRIQUE DU NORD
22 % EUROPE hors UE
17 % AMÉRIQUE LATINE

Base : ETI ayant au moins une filiale à l'étranger.

Les filiales à l'étranger sont principalement implantées dans l'Union européenne. Les trois quarts des ETI avec filiales étrangères y ont une ou plusieurs implantations. Un tiers également des ETI est présent en Asie et 29 % en Afrique et Océanie.

Source : enquête **Bpifrance - DGCIS** auprès des ETI.

6. FINANCEMENTS EXTERNES

L'accès au crédit demeure le plus souvent aisé sauf pour quelques ETI innovantes et très internationalisées.

6 % des ETI ont eu des difficultés majeures d'accès au crédit en 2012, sans changement par rapport à 2011

Les entreprises ont été interrogées sur les difficultés qu'elles ont pu rencontrer dans l'accès aux concours bancaires de trésorerie ou à l'investissement au cours de l'année écoulée.

En 2012, 4 % des entreprises n'ont pu obtenir aucune facilité de la part des banques pour financer leur exploitation courante contre 3 % en 2011. La proportion est plus élevée que la moyenne dans l'industrie et la construction (6 %) et plus faible dans le groupe « commerce, transports, hébergement » (2 %). Les ETI classées non innovantes n'ont guère eu de difficultés majeures d'accès aux concours de trésorerie (1 %), contrairement aux innovantes (6 %). Enfin, la fréquence des refus a doublé en un an, à 8 %, chez les entreprises les plus internationalisées, qui réalisent plus du quart de leur CA hors de l'hexagone ou emploient plus du quart de leurs salariés à l'étranger.

Par ailleurs, 4 % également des entreprises ont dû annuler ou reporter leurs projets d'investissement en 2012 contre 5 % l'année précédente, faute de recevoir l'appui financier des établissements de crédit. Ici encore, la proportion est significativement plus élevée chez les ETI innovantes, dans l'industrie et la construction (6 %) et, surtout, chez les ETI très internationalisées. En effet, 7 % des ETI qui font plus du quart de leur activité à l'international n'ont pas eu accès aux concours à l'investissement l'an dernier, après respectivement 6 % et 3 % au cours des deux années précédentes.

In fine, 6 % des ETI ont rencontré des difficultés majeures d'accès au crédit en 2012, soit pour le financement de leur trésorerie, soit pour celui de leurs projets d'investissement. Il s'agit de la même proportion qu'en 2011 mais elle est supérieure de deux points à celle observée en 2010.

À l'inverse, **70 % des ETI n'ont eu aucune difficulté particulière pour accéder aux concours de trésorerie ou à l'investissement** contre 68 % en 2011. Le solde, soit 24 % des entreprises, a en 2012 rencontré quelques problèmes de financement.

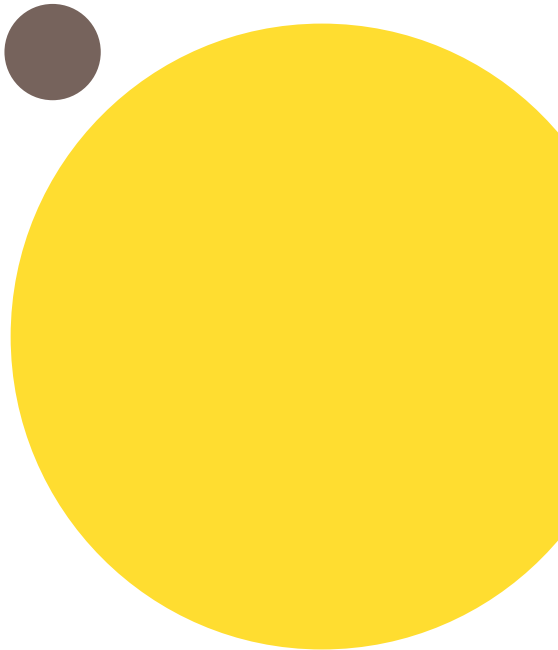

La baisse des marges d'exploitation est considérée comme le principal frein au développement

Les ETI ont été amenées à donner leur appréciation sur quatre types d'obstacles possibles au développement de leur entreprise : « le manque de fonds propres », « l'endettement excessif », « le resserrement des conditions d'accès au crédit » et « la réduction des marges ».

Début 2013, les deux premiers constituent toujours un frein important pour une ETI sur cinq, comme en 2012. Le durcissement des conditions d'accès au crédit est pour sa part considéré comme un obstacle important par 29 % d'entre elles contre 31 % en 2012.

Cependant, c'est la réduction des marges d'exploitation, citée par 61 % des ETI, qui est estimée comme le frein majeur au développement de l'entreprise.

- **APPRÉCIATION DES FREINS AU DÉVELOPPEMENT EN MARS 2013**
  (Rappel en 2012)

MANQUE DE FONDS PROPRES

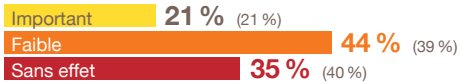

ENDETTEMENT EXCESSIF

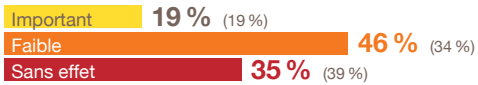

RESSERREMENT DES CONDITIONS D'ACCÈS AU CRÉDIT

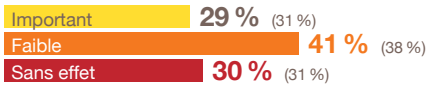

RÉDUCTION DES MARGES[1]

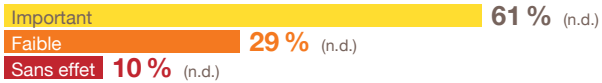

(1) Item introduit dans l'enquête de mars 2013.

Source : enquête **Bpifrance - DGCIS** auprès des ETI.

Accès au crédit bancaire à court terme : seul le coût des garanties demeure vraiment contraignant

En matière d'accès aux prêts bancaires à court terme, les garanties demandées à l'entreprise constituent toujours la principale contrainte, avec 26 % de citations. Le niveau des taux d'intérêt est jugé nettement moins contraignant qu'en 2012, mentionné comme un obstacle important par 8 % seulement des ETI contre 19 % précédemment. Le coût d'assurance est également cité par 8 % des entreprises, en recul de deux points sur un an.

- **APPRÉCIATION DES CONTRAINTES LIÉES AUX PRÊTS À COURT TERME EN MARS 2013**
  (Rappel en mars 2012)

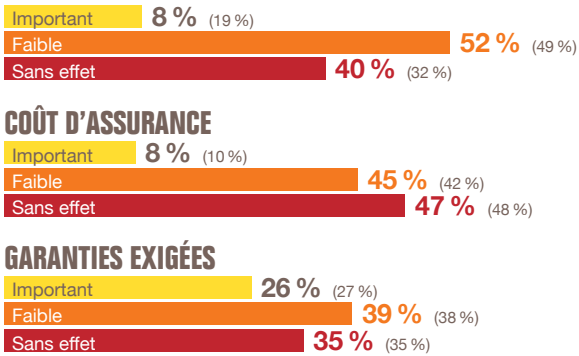

Source : enquête **Bpifrance - DGCIS** auprès des ETI.

Accès au crédit bancaire à l'investissement : le coût des crédits pèse trois fois moins que les garanties exigées

En mars 2013, 12 % seulement des ETI considèrent le coût des concours bancaires à l'investissement comme une contrainte importante pour leur entreprise, soit 16 points de moins qu'en mars 2012.

Le coût d'assurance, qui s'additionne à celui du prêt, n'est quant à lui cité que par 8 % des entreprises. En revanche, les garanties exigées pour la mise en place des concours sont jugées lourdes par le tiers des ETI, pratiquement au même niveau qu'en 2012.

- **APPRÉCIATION DES CONTRAINTES LIÉES AUX PRÊTS À MOYEN ET LONG TERME EN MARS 2013**
  (Rappel en mars 2012)

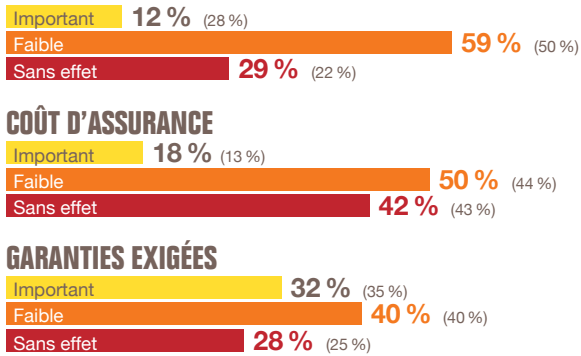

Source : enquête **Bpifrance - DGCIS** auprès des ETI.

7. MÉTHODOLOGIE

Ces résultats proviennent de la troisième enquête de conjoncture menée conjointement par la **DGCIS** et **Bpifrance** auprès des Entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales[1], en mars 2013. Cette enquête est actualisée chaque année.

Définition des ETI

La nouvelle catégorie des Entreprises de taille intermédiaire a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008, et précisée par le décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008. Ce sont les entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des Petites et moyennes entreprises[2] et qui :

- d'une part occupent moins de 5 000 personnes ;
- d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total du bilan annuel n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Elles se situent donc entre les PME et les Grandes entreprises (GE).

Périmètre de l'étude

La population de référence des 3 139 ETI nationales, qui a servi de base à cette enquête, est composée des 634 ETI ayant répondu à l'enquête de conjoncture 2012 et de 2 505 entreprises qualifiées « ETI »[3] par la **DGCIS**.



Indicateur ou solde d'opinion

Les indicateurs calculés en solde d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre, dans le temps, l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements…) et financiers (trésorerie, accès au crédit…). Ils correspondent à des soldes de pourcentages d'opinions opposées :

- Indicateurs en évolution =
  [(% « en hausse ») – (% « en baisse »)] X 100
- Indicateurs en niveau =
  [(% « aisé ») – (% « difficile »)] X 100

(1) ETI dont la tête de groupe est en France.
(2) Entreprises employant moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou le bilan annuel 43 millions d'euros.
(3) Les entreprises ont été sélectionnées à partir des bases INSEE.

Échantillon d'analyse et méthode de redressement

Un questionnaire a été adressé à ces entreprises fin février 2013. Sur les 722 questionnaires reçus avant le 29 mars, 587 ont été validés pour constitution de l'échantillon d'analyse.

Ont été écartées les entreprises hors critères ETI et celles dont le questionnaire était incomplet ou mal rempli.

Cet échantillon a été redressé en fonction des 3 critères :

- taille ;
- secteur d'activité ;
- région.

L'analyse porte sur les données consolidées lorsqu'il y en a d'établies (74 % de l'échantillon), sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

- **STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON**

TAILLE

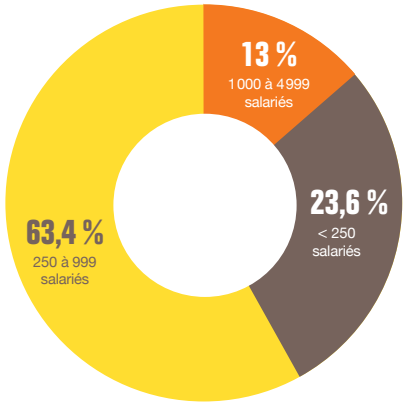

SECTEUR D'ACTIVITÉ

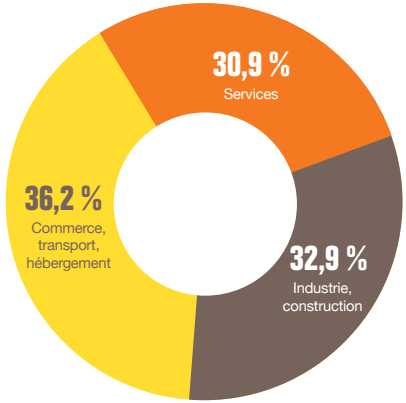

RÉGION

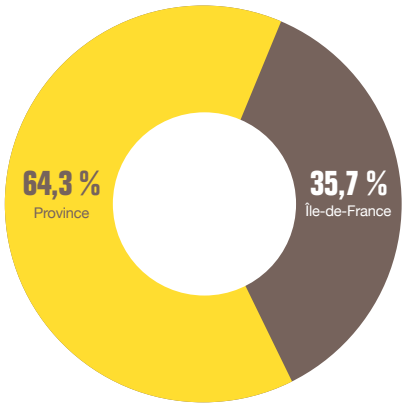

Source : enquête **Bpifrance - DGCIS** auprès des ETI.

Pour contacter Bpifrance de votre région

bpifrance.fr

Bpifrance
27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort cedex
Tél. : 01 41 79 80 00

SERVIR L'AVENIR

Réf. : 6802-04 - ISSN : 2260 5665
Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie JOUVE
53100 Mayenne - RCS Laval 582.131.264
Imprimé en France : novembre 2013.
Ce document est imprimé avec des encres végétales
sur du papier fabriqué à 100 % à base de fibres provenant
de forêts gérées de manière durable et équitable
par un professionnel labellisé Imprim'Vert.